



Elections du Comité Social et Economique ArianeGroup Vernon

Pour un syndicalisme constructif

Un Statut, une histoire :

Créée en 1944, la CGC devient CFE-CGC en 1981 et devient le porte-parole des Agents Administratifs, Agents de Maîtrise, Techniciens, Ingénieurs et Cadres, pour défendre leurs intérêts.

La CFE-CGC est présente dans 90% des entreprises du GIFAS.

Un engagement, une vocation :

La force et la représentativité de la CFE-CGC dans les entreprises de son secteur en font un interlocuteur incontournable des directions d'entreprises.

Un positionnement, une force :

La CFE-CGC Aéronautique, Espace, Défense (AED) est la première force syndicale d'ArianeGroup. Plus d'un tiers des inscrits a voté CFE-CGC pour la mandature sortante.

Par son nombre d'adhérents et sa représentation dans les départements et les régions, la CFE-CGC est un maillon essentiel pour la défense des intérêts des salariés de l'encadrement en France.

Présente dans toutes les institutions locales d'ArianeGroup (CE, DP, CHSCT) mais aussi centrales (CCE, Comité Européen) et extérieures (Institutions de Prévoyance, Caisses de Retraites, Conseils de Prud'hommes), elle défend vos intérêt.

Son action :

La CFE-CGC est une organisation syndicale représentative. Elle est donc habilitée à signer des accords collectifs.

Par son action, la CFE-CGC se positionne sur les dossiers économiques et sociaux importants, tels que l'emploi, la politique salariale, la formation, la retraite, la prévoyance, les conditions de travail, tous les thèmes qui régissent la vie quotidienne des salariés d'ArianeGroup.

VOTRE CONTACT

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT



web

La CFE-CGC en chiffres :

Dans la filière AED, c'est plus de 12 000 Adhérents, près de 200 sections syndicales d'entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, plus de 1 000 responsables dans les instances représentatives du personnel.

La section CFE-CGC d'ArianeGroup Vernon compte le plus grand nombre d'adhérents de toutes les organisations syndicales présentes dans notre établissement. Il est stable malgré les nombreux départs observés sur le site, de jeunes, de moins jeunes et de retraités.

L'échéance qui nous attend : ses enjeux

Le 14 novembre 2019, vous allez choisir vos élus au Conseil Social et Economique pour la première fois.

Cette instance unique remplacera vos CE, DP et CHSCT que vous connaissez bien. Le CSE est nouveau. Il concentrera toutes les responsabilités de défense du statut des salariés, et de leurs conditions de travail.

Dans une entreprise en pleine mutation vers l'harmonisation des statuts et la rationalisation de son organisation, les élus devront porter vos messages, obtenir des réponses claires et pertinentes.

Il devront veiller à votre qualité de vie au travail.

Ils devront s'assurer de la bonne marche de l'entreprise en favorisant les dispositions bonnes pour l'emploi à Vernon et la croissance de ses activités.

Ils administreront les œuvres sociales avec pour objectif la justice sociale et la réponses à vos attentes les plus pratiques et les plus concrètes.

Ils vous représenteront et vous défendront pendant 4 ans.

Toutes ces missions, nous nous engageons à les accomplir dans l'intérêt de tous et du seul objectif de défense du bien commun. Le niveau de départs atteint en 2019 nous préoccupe. Par notre action, nous voulons favoriser le rebond de l'emploi à AGS Vernon.

Notre préoccupation est de vous servir et de vous défendre tous.

VOTEZ CFE-CGC

